



LIVRET D'ACCUEIL

INSTITUT D'ÉDUCATION
SENSORIELLE

METZ • THIONVILLE





BONJOUR !

Votre enfant est accueilli à l'IES.

Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à vos parents, et vous remercions de votre confiance.

Dans cette perspective, nous avons le plaisir de vous remettre ce livret.

Il a été conçu pour répondre au mieux à vos questions et à vos préoccupations.

Il vous permet de faire connaissance avec notre établissement et d'y trouver tous les renseignements utiles.

La Direction

LES PEP LOR'EST, UNE ASSO HISTORIQUE ET DYNAMIQUE !



- + **100 ANS** d'existence et d'histoire
- + **800** salariés et bénévoles
- + **80** métiers différents
- + **30 000** personnes accompagnées à tous les âges de la vie, chaque année

SUR 3 DÉPARTEMENTS DANS LES DOMAINES DE...

ENFANCE • ÉDUCATION • LIEN SOCIAL
PARENTALITÉ • SOIN • SANTÉ • PRÉVENTION
VACANCES • LOISIRS • CULTURE • FORMATION



POUR PLUS D'INFOS, RENDEZ-VOUS SUR
www.peplorest.org



L'INSTITUT D'ÉDUCATION SENSORIELLE

C'est quoi ? Et quel est son rôle ?

C'est un établissement médico-social créé en 1977 par l'Association des PEP Moselle (maintenant PEP Lor'Est). Au fil des années, l'I.E.S n'a eu de cesse de se développer (aujourd'hui 150 enfants et plus de 50 professionnels) et d'avoir comme objectif principal l'inclusion et la scolarisation des enfants. Il leur permet d'accéder à des scolarités ordinaires en mettant à leur disposition une aide appropriée et personnalisée.

L'I.E.S s'est toujours voulu attentif aux évolutions des nouvelles technologies en matière d'équipement et d'appareillage (implants, informatique pour déficients visuels...) et veille également à la formation continue de ses professionnels.

Depuis quelques années, l'I.E.S se tourne également vers les enfants dyphasiques grâce à la mise en place d'un plateau technique performant. Le projet en cours est la création au sein de l'établissement d'un Centre de Diagnostic et de Soins des troubles sévères du langage sur les sites de Metz et de Thionville.

C'EST QUOI
L'I.E.S ?



Pour qui ?

Pour des enfants de 0 à 20 ans, sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :

- ★ Déficients visuels
- ★ Déficients auditifs
- ★ Troubles neuro-développementaux du langage oral (anciennement dysphasie)

Qui pouvez-vous y rencontrer ?

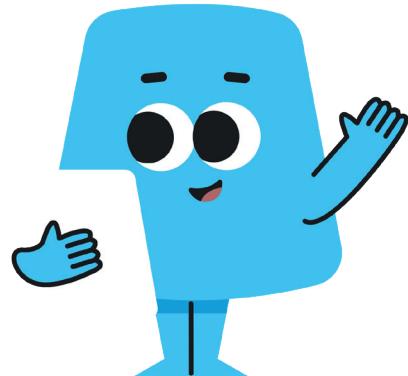


Vous serez amenés à être en relation, selon les besoins, avec tous nos différents professionnels :

- ★ Médecins pédiatres et neuropédiatres
- ★ Psychologues cliniciens, neuropsychologues
- ★ Orthophonistes
- ★ Psychomotriciens
- ★ Ergothérapeutes
- ★ Instructeurs de locomotion
- ★ Educateurs spécialisés
- ★ Instructeurs en Langue des Signes Française (L.S.F)
- ★ Codeurs Langage Parlé Complété (L.P.C)
- ★ Assistante sociale, Service braille (transcription et agrandissement)
- ★ Enseignants de l'Education Nationale



UN PARCOURS PERSONNALISÉ



Notre approche

- ★ Favoriser l'épanouissement optimal des capacités de votre enfant par des actions thérapeutiques, pédagogiques, éducatives et sociales, adaptées à ses besoins, à ses potentialités ainsi qu'à son âge.
- ★ Contribuer à son développement social et culturel
- ★ Vous associer au suivi du projet de votre enfant.

✓ PAR ICI
SUIVEZ-MOI !
JE VAIS TOUT
VOUS EXPLIQUER !
///



Comment se déroule l'accompagnement ?

- Le rythme des séances et le type d'intervention varient en fonction des besoins de votre enfant.
- Les modalités d'accompagnement sont déterminées en réunion d'équipe.
- Nos professionnels se déplacent en crèche, halte-garderie, école primaire, collège, lycée, université et à domicile.



FORMALITÉS ADMINISTRATRIVES

Comment se passe l'admission ?

- Vous avez reçu la notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Vous pouvez procéder à l'admission de votre enfant auprès de nos services.

Vous recevrez :

- ★ Un dossier de renseignements pratiques [à compléter](#)
- ★ Le contrat individuel de prise en charge
- Vous êtes ensuite accueillis par le médecin pédiatre, puis vous serez présentés aux différents professionnels qui accompagneront votre enfant.
- Des bilans seront réalisés et un projet individuel d'accompagnement sera élaboré et vous sera proposé.





NOS LIEUX DE CONSULTATION



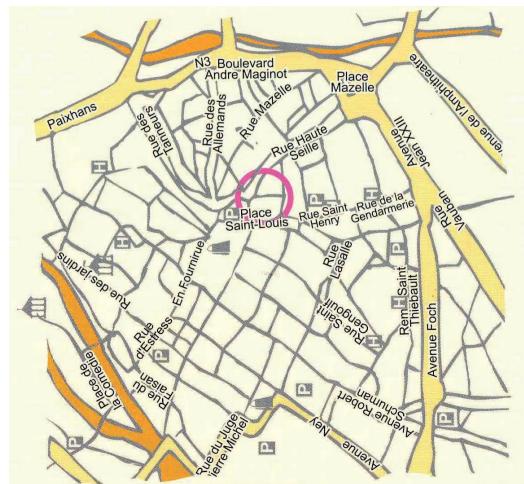
METZ

> ACCUEIL ET HORAIRES D'OUVERTURE

Centre ville - 8 rue de la Monnaie

Tel : 03 87 76 31 65 • ies.moselle@peplorest.org

Accueil du lundi au vendredi
de 07h45 à 12h00 et de 13h00 à 18h00



THIONVILLE > ANTENNE

24 Boucle de la Milliaire

Tel : 03 82 88 44 10 • ies.moselle@peplorest.org

SESSAD > ANTENNE

Service d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile

34 rue de la Chèvre

Tel : 03 87 36 11 26 • ies.moselle@peplorest.org

Les horaires d'ouverture téléphonique & physique sont affichées sur chaque site.

VOS DROITS ET VOS DEVOIRS

Le fonctionnement de l'I.E.S s'effectue dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi que des « droits de l'usager » définis par la Loi du 2 Janvier 2002.

Afin de garantir l'exercice effectif des droits de l'usager, des documents sont remis à la famille lors du 1^{er} entretien ou en amont :

- ★ Livret d'accueil,
- ★ Charte des droits et libertés de la personne accueillie
- ★ Règlement de fonctionnement
- ★ Notice RGPD à destination des usagers
- ★ Notice personne de confiance (concerne les personnes majeures)

Les informations recueillies à l'I.E.S sont confidentielles, soumises au secret médical et professionnel.

Comment accéder au dossier de l'enfant ?

Pour chaque enfant accueilli, l'I.E.S procède à l'ouverture d'un dossier. Les informations qu'il contient sont strictement confidentielles.

Ce dossier est placé sous l'autorité du médecin de l'établissement.

L'accès aux informations par les représentants légaux de l'enfant est possible, sous certains délais, conformément aux dispositions légales, par demande écrite à la Direction d'établissement.

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS ?



Si vous avez des questions ou besoin de précision(s), n'hésitez pas à vous manifester de vive voix auprès des professionnels de l'I.E.S et de la Direction avant d'envisager d'autres recours.

Il peut être utile parfois de lever des incompréhensions par le dialogue.

- Dans certaines situations un médiateur peut vous aider
- Des associations de familles peuvent aussi vous soutenir ou vous éclairer.

Vous avez la possibilité de solliciter une personne qualifiée :

- par le département de la Moselle
 - par l'Agence Régionale de Santé pour faire valoir vos droits
- Les coordonnées sont affichées en salle d'attente et vous seront transmises en annexe.*

Si des difficultés persistent, si aucune solution n'est trouvée, des procédures existent et sont à discuter avec la Direction.



ALERTE ET DE PRÉVENTION DES MALTRAITANCES
ENVERS LES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ
(NOTAMMENT ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP)
EN FRANCE.



SERVICE NATIONAL D'ACCUEIL
TÉLÉPHONIQUE POUR L'ENFANCE
EN DANGER

INFOS PRATIQUES



Le coût des séances à l'I.E.S est pris en charge par votre Caisse de Sécurité Sociale. Il vous sera demandé de compléter un questionnaire et de fournir des documents administratifs afin de constituer un dossier.

Une dotation globale est allouée par l'Agence Régionale de Santé (ARS).
Dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Les frais engagés par vos trajets pour les soins de votre enfant à l'I.E.S peuvent faire l'objet de remboursement par la Sécurité Sociale.

En cas de difficultés de transport, des solutions peuvent être envisagées.
En cas de questions, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat médical.

Identité National de Santé (INS), Bien identifié, bien soigné

L'INS contribue à la qualité et à la sécurité de votre parcours au sein de l'I.E.S. C'est pourquoi il vous est demandé de présenter une pièce d'identité lors de votre premier rendez-vous. Son utilisation permet d'alimenter votre Dossier Médical Partagé (DMP) et de vous écrire sur votre Messagerie Sécurisée de Santé citoyenne, disponible dans «Mon espace Santé».

La protection des données

L'Association collecte des informations à caractère personnel vous concernant dans l'ensemble des missions afin de vous proposer l'accompagnement le plus adapté et personnalisé possible.

Vous bénéficiez des droits issus du RGPD (Règlement Général de Protection des Données) et de la Loi Informatique et Libertés, notamment les droits d'accès et de rectification.



Institut d'Éducation Sensorielle

